

NOUVELLE RÉGLEMENTATION COMPTABLE ANC 2018-06 ET 2019-04

Objectifs :

- Appréhender les principales nouveautés du règlement ANC 2018-06
- Appréhender les modifications spécifiques aux organismes gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux (règlement ANC 2019-04)
- Anticiper les actions à mettre en œuvre pour se mettre en conformité avec le nouveau référentiel comptable

Programme :

- Les objectifs de la réforme
- Le champ d'application
- Première application : changement de méthode comptable
- La nouvelle présentation des comptes annuels
- Les changements comptables à anticiper
- Les impacts pour les associations
- Les subventions d'investissements
- Les cotisations
- Les Contributions Volontaires en Nature (CVN)
- Les fonds dédiés
- Legs et donations destinés à être cédés
- Donations temporaires d'usufruit reçues
- Entités faisant Appel Public à la Générosité

Note concernant l'évaluation de cette session :

Au cours de cette session, des temps de questions/réponses permettront de préciser à nouveau les attentes, une évaluation des acquis en formation étant réalisée par le formateur ou la formatrice.

En fin de session, une évaluation à chaud sera remise à chaque stagiaire pour connaître leur satisfaction et évaluer leurs acquis.

Cette évaluation sera réalisée à l'aide d'un questionnaire disponible via un QR Code. Pour ce faire, les stagiaires seront invités à utiliser leur Smartphone.

Intervenant :**James DENHEZ**

Chef de mission chez Actheos, anciennement auditeur pour l'Uriopss Hauts de France

Date :**Jeudi 28 juillet 2022**, de 9h à 17h**Durée :****1 journée** (7 heures)**Lieu :**

Formation à distance, organisée sur ZOOM, via la plateforme de formation en ligne CAMPUS

Tarifs (net de taxe) :Adhérent : **295 €**Non adhérent : **395 €**

Supplément repas optionnel : 20 €

Public et prérequis :

Directeurs d'ESMS, responsables administratifs et financiers, comptables, décideurs bénévoles
Aucun prérequis spécifique

Méthodes et moyens pédagogiques techniques et d'encadrement :

Méthode active alternant des apports théoriques et des études de cas pratiques.

Merci de disposer d'un ordinateur avec une bonne connexion internet, un micro et une webcam

Modalités d'évaluation de la formation :

Evaluation des objectifs en amont de la formation

Evaluation à chaud

Evaluation à froid et d'impact

Elaboration d'un bilan de stage

Modalités de sanction de la formation :

Emargement par demi-journée

Attestations individuelles de formation

Certificat de réalisation

Accessibilité :

Stagiaires porteurs d'un handicap, nous contacter pour vérifier la possibilité d'adapter les contenus.

Délais d'accès, de 2 à 6 mois en moyenne.

Votre référent formation :**Laurent DUBOIS**

formation@uriopss-bfc.fr

03.80.68.47.20 // 06.30.16.45.94

VOUS INSCRIRE**EN LIGNE**